

Le Conseil de quartier Est s'est réuni le mercredi 18 juin, à la maison des projets et du développement durable, sous la présidence de Monsieur Alain GIRARD.

Etaient présents à la séance :

Pour le collège élus : Frank-Eric Baum, Nicole Duru-Berrebi, Ramzi Hamza

Invité collège élus : Renaud Lerude,

Pour le collège Acteurs socio-économiques : Anabelle Alves, Noëlle Gamain-Gaudieux, Abdelkader Mazroui, Alain Molet, Roger Peres

Pour le collège Habitants : Manuel Da Costa, Mathieu Laventure Darival

Etaient excusés : Seydi Ba, Josiane Dautry, Jean-Claude Blacodon, Jean-François Godbille, Fatoumata Keita, Christian Brissepot, Reine-Aimée Endalle Penda, Katia Lambert, Franck Lenerand, Magalie Trarieux, Valérie Uzzan

20 personnes étaient présentes dans le public.

En introduction de la séance, A. Girard remercie E. Da Costa, 82 ans, membre du Conseil de quartier Est depuis 2007, dont il est le doyen. Habitant de la résidence Charles Foucault où il y habite puis 50 ans. Il le remercie de sa présence et de sa participation.

1. Echanges avec Madame la Maire, Imène Souid

Extraits de l'intervention de Madame la Maire (seul le prononcé fait foi)

« Bonjour à tous, je suis très heureuse d'être avec vous ce soir. J'ai beaucoup de respect et de reconnaissance pour tous ceux qui, comme vous s'engagent, pour faire vivre la démocratie de proximité dans leur ville et dans leur quartier.

La démocratie de proximité est à mon sens essentielle à la vie d'une commune. J'y suis très attachée. Elle s'exerce à Orly de plusieurs manières :

- Sous la forme de concertations sur les grands projets qui vont structurer notre ville. Les habitants donnent leur avis, leur envie, partagent leurs craintes. Si ces remarques s'insèrent dans le cadre de l'intérêt général, nous les étudions et parfois nous faisons évoluer nos projets. C'est le cas par exemple du projet Pasteur près du Parc Méliès. C'est aussi le cas ici dans ce quartier pour le projet du parc de l'oiseau puis du Parc des Saules.
- Sous forme d'instances : je pense particulièrement au conseil d'enfants qui est très engagé et à qui on doit par exemple l'animation de la rue aux enfants, au conseil des seniors, au conseil de la culture, au conseil de la vie associative et bien entendu aux conseils de quartiers. J'y ajoute les rendez-vous urbains.

Les conseils de quartiers sont un lieu d'information sous forme de boucle vertueuse. Les présidents des conseils de quartiers vous informent des actions prises dans votre quartier et vous en retour, leur donnez votre ressenti, faites remonter les demandes ou les remarques des habitants. Ensemble vous contribuez à rendre la ville meilleure.

Ce soir, c'est le dernier rendez-vous plénier de votre conseil de quartiers. Septembre débute la campagne électorale. Par mesure de précaution, j'ai préféré suspendre les réunions pendant cette période. Pour autant, votre travail ne s'arrête pas ce soir. Nous avons besoin de vous jusqu'à la fin de votre mandat.

Ce soir, va vous être présenté un bref bilan des actions menées ensemble pour votre cadre de vie dans votre quartier.

Vous le savez, ce quartier, j'y vis. Je le vois évoluer. C'est un quartier plein de vie.

Dans ce quartier, notre objectif est double : l'urbain et l'humain. Les deux se mêlent et interagissent. On fait de l'urbain pour que l'humain vive mieux.

Sur le volet urbain, nous avançons sur le programme de rénovation urbaine. Rénovation urbaine cela veut dire démolition / reconstruction / réhabilitation / réalisation d'équipements / création de voirie et mixité.

Je sais que dans la salle, certains sont opposés aux démolitions, sur la base de points de vue d'architectes qui prônent la réhabilitation et pas la démolition. Cette vision vaut bâtiment par bâtiment. Notre vision est urbaine. Il ne s'agit pas de démolir pour démolir. Il s'agit de démolir pour ouvrir un quartier, pour réaliser de nouveaux équipements de proximité, pour offrir un autre cadre de vie.

Alain Girard vous présentera plus en détail les actions menées en matière de rénovation urbaine dans quelques minutes.

D'ailleurs, le 25 juin, vous êtes tous conviés à l'inauguration des réhabilitations aux côtés de nos financeurs et des habitants.

Je disais urbain et humain. Ce quartier est jeune, vivant, solidaire. Les actions menées par votre conseil de quartier mais aussi par la ville dans ce quartier mettent en lumière ce vivre-ensemble auquel nous sommes tous très attachés.

Cet été, la programmation est riche ici comme ailleurs : il y en a pour tous, les enfants, les jeunes, les familles, les seniors.

Le vivre ensemble passe par la tranquillité publique. Notre dispositif repose sur deux pieds : la médiation sociale et scolaire dont les effets sur notre ville sont reconnus de tous et la police municipale, police de proximité, qui va présenter son bilan après un an d'existence tout à l'heure.

Vivre sa ville c'est aussi avoir des services publics qui s'adaptent aux nouveaux besoins de la population et qui sont dans nos quartiers.

Je n'oublie pas le travail considérable et admirable des associations.

Je pense notamment aux deux principales amicales de ce quartier : l'amicale « Au fil des quartiers » représentée par Anabelle Alves qui fait un travail de terrain remarquable en accompagnant de manière juste les locataires.

Je pense aussi aux Phénix de la Sablière représentée ici par Noëlle Gamain qui participe grandement au lien social à la Sablière.

Je n'oublie pas d'autres associations comme Oxygem's, et Humanité Etoilée, que la ville soutient dans ses initiatives.

Voilà, je n'irai pas plus loin. Je vous propose d'échanger. »

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants, Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Public : Concernée par la démolition du bâtiment Saint-Exupéry, quels sont les résultats de l'enquête ? Je reste contre la démolition pour des raisons écologiques et économiques.	Toutes les études ont été réalisées pour savoir s'il était plus pertinent de démolir ou de réhabiliter. Pour ces bâtiments, il est plus pertinent de démolir, la reconstruction de l'école Marcel Cachin nécessite de l'espace, les pansements ne suffisent plus pour cette école.
Public : Depuis 6 mois, on constate une augmentation des nuisances sonores liées aux avions. Y a-t-il un nouveau couloir aérien qui passerait au-dessus d'Orly ?	Non, il n'y a pas de nouveau couloir aérien, mais oui on est plus souvent survolés. La piste 4 qui survole Orly est la piste de secours de la piste 3 qui nécessite de nombreuses interventions techniques. Une demande à ADP a été faite pour pouvoir être éligible à des indemnités, même de manière temporelle car les survols ponctuels deviennent de moins en moins ponctuels.
N. Duru-Berrebi souhaite des précisions sur l'indemnisation (individuelle ? collective ?)	Cela dépend des habitats : en collectif, c'est une demande collective, pour les pavillons, c'est une demande individuelle. A ce jour, il n'y a pas d'accord avec ADP, une communication sera réalisée dès que cela sera acté.
Public : avez-vous prévu plus de places PMR (personne à mobilité réduite). Car elles sont souvent occupées par des non PMR.	La ville respecte les règles d'urbanisme en la matière à savoir qu'il doit y avoir x places PMR par habitant. Si vous constatez une utilisation abusive, il faut solliciter la police municipale.
Public : Il y aussi des places PMR qui sont appropriées par des personnes. Rue Jenner, il y avait deux places, dont une toujours occupée par le même véhicule.	
Public : Il y a un manque d'informations concernant l'organisation des Conseils de quartiers. Il n'y a pas eu d'affichage par exemple.	L'information concernant les Conseils de quartiers est disponible sur le site de la ville, les réseaux sociaux et les dates étaient annoncées dans le dernier journal de la ville. Les associations et les membres du Conseil de quartier sont aussi des relais notamment pour les personnes qui ne savent pas lire. La communication n'est pas parfaite mais on arrive à toucher le plus grand nombre de personnes.
Public : Concernant les démolitions, est-ce qu'il y a eu des études qui disent qu'il faut démolir ?	La démolition, c'est aussi la question de l'école Marcel Cachin : où la reconstruire ? Trouver des emplacements, c'est difficile. Où réinstaller un équipement public qui a besoin d'être reconstruit ?
Public : violence dans les écoles, des couteaux par exemple. Quelles sont les mesures mises en place ? Evoque également les contrôle de police souvent violents. Il y a de plus en plus de violence dans la société, climat de peur pour nos enfants et nous-mêmes. 15 lycéens orlysiens ont dû partir du Lycée Marianne de Villeneuve le Roi (ex Lycée Brassens).	C'est une grande préoccupation. Il y a des solutions techniques, mais il faut aussi remettre l'humain au cœur des priorités de l'Education nationale et de l'Etat. Il y a quelques moyens grâce à la Cité éducative Sur les collèges, il y a le service de médiation qui prend contact avec les jeunes des collèges Contrôle de police : Madame la Maire n'a pas l'autorité sur la Police Nationale. Changements de lycée : la ville a été au fait des différentes situations et les a suivies de près.

2. Bilan de l'action de la police municipale

S. Baranton, cheffe de la police municipale présente le bilan de l'action de la police municipale depuis un an.

Les locaux de la police municipale, situés au 3 avenue Adrien Raynal à Orly.

Les services techniques ont effectué des travaux dans les locaux de l'ancien poste de la Police Nationale, afin de le rendre fonctionnel et permettre d'accueillir les agents de la Police Municipale et rendre un service public de qualité dans l'intérêt général.

L'inauguration a eu lieu le 19 décembre 2024 et une ouverture au public le 23 décembre 2024.

Informations concernant la police municipale :

📞 01.48.90.21.65

Accueil ouvert :

- Lundi de 9h30 à 12h ;
- Du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h à 17h

Amplitude horaire de la police municipale

- Lundi 8h-18h
- Du mardi au vendredi 8h-22h
- Week-end et jours fériés

selon nécessités de service.

Composition du service :

- 6 Policiers Municipaux (PM) comprenant la Direction (chef/adjoint),
- 4 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP).

Matériel :

- Cinémomètre (appareil de mesure à la vitesse),
- Ethylotest (appareil de dépistage d'alcoolémie),
- Test salivaire (dépistage de drogue),
- Appareil d'identification ICAD (animaux domestiques),
- Caméra individuelle (en commande),
- Appareil PVE / RADIO / TEL,
- Ordinateurs à disposition salle de rédaction (logiciel LOGITUD).

Véhicules :

- 3 véhicules : 2 sérigraphiés PM (DACIA DUSTER, SKODA KAROQ) et 1 sérigraphié ASVP (DACIA DOKKER),
- 5 vélos dont 2 à assistance électrique.

Armement :

- Pistolet semi-automatique de type Glock (PSA),
- Flash-ball,
- Pistolet à impulsion électrique (PIE),
- Bâton de défense télescopique (BDT),
- Tonfa,
- Gail (100 ml et 300 ml).

Bilan 2025 de la Police Municipale d'Orly pour assurer la sécurité au quotidien et améliorer la qualité de vie dans notre ville, par vidéoprotection ou sur le terrain :

- 1104 appels ;
- 659 accueils du public (rdv personnalisé, restitution fourrière, information) ;
- 56 gestions des objets trouvés ;
- 1814 interventions (assistance à personne ou services municipaux ou keolis, accident, incendie, rixe, fuite d'eau, squat, dispersion de protagonistes, différend voie publique, anomalie voirie, décès à domicile, dégradation, élagage, IPM, brûlage à l'air libre, vente à la sauvette, vol à l'arraché, agression, affichage sauvage, dépôt sauvage, incivilités, nuisances, occupation illégale du domaine public, vol de véhicule ou pièce, animal en divagation, signalement application) ;
- 15 rapports de mise à disposition auprès de l'Officier de Police Judiciaire ;
- 7831 verbalisations (stationnement gênant, zone bleue, infraction au code de la route) ;
- 347 mise en fourrières (stat gênant, incendié, accidenté, abusif + 7 jours) ;
- 9 procès-verbaux (non-respect des arrêtés municipaux – R610-5 CP + PV vitesse) ;
- 46 sécurisations des manifestations organisées par la ville d'Orly ;
- 760 sécurisations aux abords des établissements scolaires ;
- 1 Opération Tranquillité Vacances (OTV).

Bilan 2025 des actions de sensibilisation menées de la Police Municipale d'Orly

Rue aux enfants : Initiation à la mobilité douce

Interventions dans les écoles élémentaires sur différents thèmes (école Jean Moulin, école du Centre) :

- Danger sur les réseaux sociaux ;
- Harcèlement scolaire ;
- Permis piétons.

Accueil de loisirs Adrienne Bolland

- Echanges avec les enfants sur le métier de la Police Municipale

Intervention à destination des seniors (Résidence autonomie Méliès) en collaboration avec la Police Nationale : Vol par ruse.

Bilan 2025 du CSU de la Police Municipale d'Orly (De Mars 2024 à Mai 2025)

2024 – 127 réquisitions judiciaires

2024 - 1609 vidéoverbalisations

2025 – 58 réquisitions judiciaires

2025 – 1127 vidéoverbalisations

Soit : 185 réquisitions judiciaires traitées

Soit : 2733 vidéoverbalisations

Informations utiles

Opération Tranquillité Vacances (OTV)

Vous pouvez désormais via le site de la ville d'Orly remplir le formulaire dédié ou vous présenter dans les locaux de la Police Municipale pour transmettre votre demande.

Des passages réguliers seront alors effectués au regard des éléments communiqués vous serez contacté, en cas de nécessité (fuite d'eau, intrusion..).

ATTENTION !

Evitez de signaler votre absence sur les réseaux sociaux, informez votre voisinage, et transmettez les clés de votre véhicule, afin qu'il puisse être déplacé.

Stationnement zone bleue (1h30 selon le code de la route)

Un disque réglementaire de stationnement doit être apposé sur le tableau de bord du véhicule et ce de manière visible. Exception : zone limitée à 3h pour les salles Gilbert Becaud. Des arrêts minutes sont également à votre disposition (même principe).

Rendez-vous personnalisé : la Police Municipale vous reçoit sur rendez-vous, afin d'échanger avec vous sur vos problématiques et/ou sujets vous posant question. En lien avec la Police Nationale et le Point d'accès au droit.

Echanges avec les conseillers de quartier et avec le public

Intervenants, Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Public : il y a souvent du bruit le soir et la nuit à Mermoz.	Mme Baranton explique qu'après 22h, il faut contacter la police nationale qui intervient en fonction des urgences.
Public : Chaque été, les jeunes jouent avec les bouches d'incendie. Est-ce qu'un dispositif est prévu pour les protéger ?	Frank-Eric Baum explique qu'il y a eu une sécurisation des bouches d'incendie pour éviter qu'elles soient ouvertes.
N. Duru-Berrebi souhaite des précisions sur l'indemnisation (individuelle ? collective ?)	Cela dépend des habitats : en collectif, c'est une demande collective, pour les pavillons, c'est une demande individuelle. A ce jour, il n'y a pas d'accord avec ADP, une communication sera réalisée dès que cela sera acté.

3. Orly, ville ambassadrice du don d'organes

Intervention de Madame Stéphanie Barré-Pierrel, adjointe au Maire en charge de la santé, prévention et de Monsieur Jacques Frajman, secrétaire général de l'association Fibroses Pulmonaires France

Le 6 février, le Conseil municipal a adopté la charte Ville ambassadrice du don d'organes avec le collectif « Greffes + », une organisation dédiée à la promotion du don d'organes en France.

Le don d'organes permet de sauver des vies, mais il reste insuffisamment répandu. Chaque jour, 2 à 3 personnes meurent en France faute d'organes.

Actuellement, bien que plus de 80% des Français se disent favorables au don d'organes, moins de la moitié en ont discuté avec leurs proches, ce qui rend souvent difficile le respect de leur volonté après leur décès. Avec la signature de la charte « Ville ambassadrice du don d'organes » la Ville est encouragée à installer des panneaux « rubans verts, Ville ambassadrice du don d'organes » en entrée de ville, à mener des campagnes d'informations locales. Un lieu de recueil avec la plantation « d'un arbre de vie », sera créé en remerciements aux donateurs et leurs proches, pour afficher l'engagement de la ville tout au long de l'année.

Madame Barré Pierrel souligne également que la vie d'Orly a souhaité s'inscrire dans cette démarche dès la sollicitation de M. Frajman. Orly est une ville solidaire. Cette démarche s'inscrit au cœur des actions de la ville en matière de prévention et de santé, en rappelant notamment que la ville a reçu le label Commune Donneur Or pour son engagement en faveur du don du sang. Il ne s'agit pas de faire la promotion de don d'organes, mais la promotion d'en parler autour de soi.



Intervenants, Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Public : lorsqu'on a des problèmes de santé, peut-on être donneur ? Existe-t-il une limite d'âge ?	M. Frajman explique que tout le monde est donneur sauf si la personne a fait part de son choix contraire à ses proches. Ensuite c'est à l'équipe médicale de décider.
R. Hamza : pourquoi est-ce important d'en parler à la famille ?	M. Frajman explique que la loi oblige les médecins à poser la question aux proches. Dans le doute, lorsque le sujet n'a jamais été évoqué, les proches doivent prendre la décision, parfois dans des moments difficiles.

4. Point d'actualité : résultat de l'enquête publique sur la ZAC Aurore

M. Hamza fait un bref retour sur les résultats de l'enquête publique sur la ZAC Aurore

- L'enquête publique a eu lieu par voie électronique du 20 janvier 2025 au 19 février 2025, et l'avis d'ouverture a été affiché à la Mairie, à la Préfecture et dans 15 points du quartier Est, et publié également dans la presse (Les Echos et le Parisien du 30/12/2024)
- Objet : Mise à disposition en ligne du public du dossier de réalisation de la ZAC Aurore présentant les interventions prévues (démolitions, constructions, aménagements, équipements), afin que le public puisse faire part de ses observations ;
- 48 contributions dont 46 sont localisées (35 à Orly) ;
- Un PV de synthèse a été rédigé et transmis à la préfecture qui, sur cette base, a pris l'arrêté portant approbation du programme des équipements publics de la Zac Aurore le 16/04/ 2025. Ce dossier a été transmis en ligne et consultable depuis le 24/04/2025 au lien suivant : https://www.val-de-marne.gouv.fr/index.php/contenu/telechargement/25352/195291/file/ZAC%20AURORE_PV%20SYNTHE%20PPVE_VD.pdf.

Intervenants, Questions/remarques	Réponses / Décisions / Actions / Engagements
Public : A quoi sert l'enquête publique si les contributions ne sont pas prises en compte ? Beaucoup de points ne sont pas pris en compte, il n'y a pas eu de concertation ni les enseignants, ni les parents.	Mme Barré-Pierrel répond qu'il y a toujours eu de la concertation.

5. 2020-2025 : Les actions de votre Conseil de quartier

Monsieur Alain Girard propose un court bilan, non exhaustif, des actions du Conseil de quartier depuis 2020 qui a réuni 25 Conseillers des Collèges acteurs socio-économiques et habitants pour participer aux 15 réunions de Conseil de quartiers.

a. Une rénovation pour une meilleure qualité de vie

Il revient sur les différents travaux de rénovation et de construction dans le quartier qui permettent d'améliorer la qualité de vie dans le quartier, à l'instar des nouveaux ascenseurs dans l'immeuble du Petit Brazza, ou les balcons du square La Pérouse. Ces travaux apportent également des nouveaux équipements publics comme le futur groupe scolaire Rosa Parks, un nouvel espace départemental des solidarités, une médiathèque de quartier, ou le nouveau pôle associatif.



Il souligne également l'exigence qui a été portée par la ville afin que la résidence Anotera, résidence privée, puisse bénéficier d'une réhabilitation dans le cadre du NPRU.

b. Des habitants, des associations, engagés à faire vivre leur quartier

Puis, Monsieur Alain Girard revient sur les différentes animations qui créent de nombreux moments festifs, conviviaux et animés tout au long de l'année grâce à l'engagement et à la motivation des associations du quartier, qui rayonnent parfois au-delà du quartier Est.

Il revient également sur des initiatives de sensibilisation comme les nettoyages citoyens.

Enfin, il souligne l'importance des moments de concertations, des réunions d'informations avec les habitants, et des rendez-vous urbains qui sont des moments importants pour les orlysiens sur les grands projets du quartier.

Monsieur Renaud Lerude ajoute sur les rendez-vous urbains que depuis l'automne 2021, il y a eu 600 signalements, dont 90% a été résolu. Il remercie l'implication et la participation des habitants à ces moments.



6. Orly sous le soleil 2025 : un été d'animations pour tous

Comme chaque année, la ville propose des animations et des sorties pour les plus petits, comme pour les plus âgés afin de permettre aux orlysiens de profiter pleinement de l'été.

Retrouvez plus d'informations sur le site de la ville.

Fin de la réunion : 21h30